

AVERTISSEUR SONORE ET LUMINEUX TRICOLORE Référence : 06335



90 dB



24 V

RESUME

Notre avertisseur sonore et lumineux tricolore est un équipement de signalisation combiné pour des applications industrielles diverses.

Il s'adapte aisément à l'utilisation que vous souhaitez en faire grâce à sa performance. C'est un appareil robuste grâce à un IP65 (indice de protection) et facilement installable. Les 2 buzzers intégrés disposent d'une puissance sonore de 90 dB. Ses couleurs (rouge, orange, vert) permettent d'indiquer un état en temps réel. L'avertisseur s'installe et s'entretient simplement.

Pour son montage mural, nous vous proposons une [équerre de fixation](#).

Les points forts :

- IP65
- 90 dB
- Tricolore (rouge, orange, vert)
- Normes CE et RoHS

Profitez de la livraison offerte à partir de 2 avertisseurs.



DESCRIPTION

Quels sont les avantages de l'avertisseur sonore et lumineux tricolore ?

L'avertisseur sonore et lumineux tricolore est idéal pour les environnements industriels, notamment grâce à son IP65. Il s'adapte à l'application que vous souhaitez en faire grâce à sa robustesse et sa polyvalence. Il est à fixer avec des vis, de préférence sur un support horizontal pour bénéficier pleinement de sa portée lumineuse. L'avertisseur fonctionne avec 48 LED performantes et de puissance lumineuse élevée.

Disponible en 24 Vcc, il s'adapte parfaitement à vos besoins pour des environnements industriels compris entre -25 et +55°C. Son boîtier est en plastique ABS, ce qui le rend résistant pour un emploi continu. Aussi, il dispose d'un IP65 pour lui permettre d'être installé dans des zones potentiellement exposées à la poussière et aux intempéries.

Ce modèle dispose de 2 buzzers piézoélectriques, installés dans la base de l'appareil. Ils peuvent s'adapter au rythme de l'avertissement visuel souhaité et ont une puissance de 90 dB.

Découvrez aussi notre [balise d'avertissement lumineux avec option buzzer](#).

Voici quelques exemples d'utilisation locale de l'avertisseur :

- Indications d'états et de contrôles
- Chaînes de production (il peut, par exemple, remplacer les colonnes lumineuses)
- Sécurisations des machines et des travailleurs
- ...

Le niveau de décibels nécessaire varie selon l'environnement dans lequel vous souhaitez installer votre avertisseur. Le tableau ci-dessous vous propose des exemples de puissances sonores pour mieux vous guider dans votre choix d'appareil.

	De 0 à 65 dB	De 65 à 100 dB	De 100 à 120 dB	De 120 à 180 dB
Types d'environnements	Faibles bruits, environnements calmes	Bruits moyens, usines	Bruits forts, usines	Bruits très forts, usines

professionnels	locaux commerciaux, ERP, usines	bruyantes, espaces extérieurs	très bruyantes, espaces extérieurs et utilisation marine
Exemples de bruits (à titre indicatif)	Bibliothèque, bureau	Aspirateur, restaurant bruyant	Marteau-piqueur, scie à chaîne
			Sirène d'alerte aérienne, lancement de fusée (seuil de douleur à 150 dB)

La puissance sonore en décibels est calculée à 1 mètre de la source sonore.

Consultez notre sélection d'[appareils d'avertissement lumineux et sonore pour industrie](#) afin de découvrir tous nos modèles.

Retrouvez davantage de visuels et d'informations en visionnant notre vidéo :

Comment installer et entretenir l'avertisseur combiné ?

L'avertisseur combiné est composé d'une base avec différentes encoches dans lesquelles des vis s'insèrent pour fixer l'appareil (le matériel nécessaire à la fixation n'est pas fourni). Il est à installer en intérieur ou extérieur, dans une zone non humide et non exposée à des vibrations trop intenses, sur une surface plane, ce qui permettra de profiter de sa signalisation lumineuse à 360°.

Afin d'installer l'avertisseur sonore et lumineux, il est dans un premier temps nécessaire de séparer la base du dôme en enlevant les éléments de fixation.

À la base de l'appareil tricolore se trouve un passe-câble d'étanchéité de 5 mm de diamètre, les connexions doivent se faire en passant par celui-ci (en le trouant au préalable). Ensuite, le câble d'alimentation doit être relié au connecteur à 6 voies en passant par l'espace libre présent sur le circuit.

Des encoches sont présentes sur la base pour pouvoir installer l'appareil sur la surface choisie à l'aide de vis. Afin de le fixer au mieux à une surface, nous vous proposons une [plaque murale de support pour avertisseur industriel](#) compatible. Veillez à bien couper l'alimentation électrique avant de manipuler l'avertisseur combiné et à bien fixer tous les éléments. Nous vous recommandons de faire appel à un professionnel qualifié pour installer votre avertisseur industriel et de bien suivre la fiche d'installation fournie dans le colis.

L'entretien de cet avertisseur se fait rapidement et facilement. En effet, il vous suffit de passer un chiffon doux sur la surface de l'appareil, en veillant à ne pas utiliser de produit à base de pétrole pour ne pas endommager l'appareil. Cela vous permettra de garder son éclat et d'éviter que le signal lumineux ne soit obstrué par des poussières.

Lorsque vous souhaitez jeter l'avertisseur combiné, pensez à vous tourner vers un organisme gérant les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques).

Quelles sont les caractéristiques de l'avertisseur sonore et lumineux ?

Tension d'alimentation : 24 Vcc (250 à 350 mA selon les coloris)

Couleur : Tricolore (rouge, orange, vert)

Les couleurs peuvent signaler un dysfonctionnement urgent (rouge), un avertissement ou un problème à régler (orange) ou un bon fonctionnement (vert).

Puissance sonore (dB calculés à 1 mètre) : 90 dB

Cet appareil est combiné (signal visuel et sonore), si vous n'avez besoin que d'une signalisation sonore nous vous recommandons le [buzzer industriel encastrable](#).

Matériaux :

- Boîtier : plastique ABS
- Lentille : polycarbonate

L'avertisseur sonore et lumineux est résistant aux UV.

Indice de protection : IP65

Fréquence : 50/60 Hz

Dimensions (hauteur x diamètre) :

- Hauteur : 162 mm
- Diamètre : 98 mm (à sa base)

Poids : 0,33 kg

L'avertisseur sonore et lumineux est garanti 1 an avec Moflash. Il est certifié CE et RoHS (limitation de l'emploi de matériaux dangereux dans les appareils distribués en Europe).